

**NOTE aux candidat(e)s ASSISTANT(e)S MATERNEL(le)S
Epreuves professionnelles EP1, EP3
du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance**

Tous les documents (fiches techniques A et B + dossier projet d'accueil) doivent être envoyés de préférence **en recommandé ou lettre suivie ou déposés à l'accueil du SIEC au plus tard le :**

Mardi 03 mars 2020 dernier délai (cachet de la poste faisant foi) à :

SIEC – DEP3

7 Rue Ernest Renan

94749 Arcueil Cedex.

Merci d'indiquer votre adresse postale au dos de l'enveloppe.

➤ **EP1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT : FICHES TECHNIQUES A ET B**

Fiche technique A – Réalisation d'un soin du quotidien

Fiche technique B – Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et dans ses apprentissages

- Les 2 fiches techniques (*fiche A : Réalisation d'un soin du quotidien* et *fiche B : Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et dans ses apprentissages*) doivent être rédigées à partir de votre expérience professionnelle auprès des enfants de 0-3 ans.
- Elles doivent être adressées **en deux exemplaires** à l'adresse indiquée ci-dessus.
- Le/la candidat(e) est invité(e) à conserver un troisième exemplaire et à l'apporter le jour de l'épreuve.

Consignes et conseils de présentation de vos fiches :

- ✓ Chaque fiche ne doit pas excéder un recto/verso
- ✓ Chaque fiche doit reprendre les intitulés du modèle mis en ligne sur le site de la Maison des Examens, à l'adresse suivante : [Examen des Assistants Maternels Session 2020](#)

➤ **EP3 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL : DOSSIER PROJET REEL D'ACCUEIL**

Uniquement si vous avez choisi, à l'inscription, l'option « avec projet réel d'accueil », vous devez :

- L'adresser en **deux exemplaires** à l'adresse indiquée ci-dessus.
- Le/la candidat(e) est invité(e) à conserver un troisième exemplaire et à l'apporter le jour de l'épreuve.

Consignes et conseils de présentation de votre dossier :

- ✓ Le dossier ne doit pas excéder 5 pages
- ✓ Il comporte une page de garde sur laquelle figure le nom de naissance, le prénom et la date de naissance du/de la candidat(e) - La page de garde n'est pas comprise dans le décompte des 5 pages
- ✓ Le dossier est agrafé dans le coin supérieur gauche ou relié. Le/la candidat(e) veillera à ne pas relier le dossier avec une spirale.

Les candidat(e)s ayant choisi l'option SANS projet réel d'accueil à l'inscription auront 1h30 pour préparer un projet à partir de documents fournis le jour de l'examen.

ATTENTION ! Vous ne serez pas autorisé(e) à passer la ou les épreuves et la note de 00/20 vous sera attribuée dans les cas suivants :

- **Non réception de l'ensemble des documents demandés (fiches techniques A ET B + dossier EP3 si vous avez choisi à l'inscription Avec Projet Réel d'Accueil)**
- **Envoi des documents après le 03 mars 2020, cachet de la poste faisant foi**
- **Absence de l'une ou de l'ensemble des fiches techniques pour l'épreuve EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant**
- **Absence du dossier EP3 : Uniquement pour les candidats ayant choisi à l'inscription l'option « avec projet réel d'accueil »**